

Annexe 3 : un exemple de compte rendu de réunion

Projet PPN30 aka CANDELA

Les politiques publiques de la nuit : ordre public, ordre sanitaire, ordre social.

Compte rendu de la réunion du 9 octobre 2012.

14 h – 16 h, salle de convivialité du CERAPS

Participants : Thomas, Rafael, Guillaume, Antonio, Fabien (en direct de son bureau montréalais), Nora, David, Nicolas, Aurore, Julien, Manuel, Sidonie.

1. Recensement des éventuelles contributions individuelles

La réunion débute d'abord par un tour de table où chacun présente son intérêt pour le projet et suggère différentes pistes de recherche. Je me contente ici de recenser les propositions qui ne figurent pas dans le document envoyé par Julien le 27 septembre.

- Antonio consacre sa thèse en cours au processus de « gentrification » à l'œuvre dans le quartier de Fives. Ses recherches s'inscrivent directement dans certains des axes du projet, à travers notamment les questions de requalification des espaces publics, de lumières et de sentiment d'insécurité. Il se demande si la vie nocturne du quartier empêcherait ce processus. Au contraire, souligne-t-il, la vie nocturne constitue un élément de valorisation (quartier « branché »). La mairie y joue d'ailleurs un rôle dans cadre du GPU.

- Nora travaille sur la politique migratoire. Elle est intéressée par les enjeux de la division genrée de la vie nocturne ainsi que par la place des immigrés, à travers les questions du travail de nuit, les épicerie de quartier, etc.

- Julien revient sur la « commission de la vie nocturne » en suggérant l'hypothèse que, pour les patrons des « bons » bars, cette instance aurait pour objectif (inavoué) d'inciter les patrons des bars « déviants » de minimiser les tapages

pour ne pas remettre en cause les compromis existants avec mairie. Il rappelle également les rapports collusifs entre patrons de bar et policiers (les bars qui accueillent les flics sont ceux qui n'ont jamais eu de problèmes de fermeture administrative). Il souhaiterait également démontrer que certains patrons de bars (ceux où se déroulent des concerts notamment) trouvent peu d'intérêt dans ce mode de régulation et retournent finalement vers des modes de mobilisations plus classiques (cf. expérience nantaise).

- Thomas rappelle l'origine madrilène de ce projet et son envie de travailler sur les questions d'éclairage, à travers notamment le versant « expertise » des plans Lumière (expertise qui entend retourner l'idée reçue d'un lien entre éclairage et insécurité). Le projet pourrait s'inscrire dans l'axe « politique de santé » du laboratoire (cf. l'idée des trois ordres : publics, sanitaire, social). Il s'agirait de voir comment tout ceci se superpose, via par exemple l'attribution de l'ouverture de bar, la politique du boire, la gestion du « bon » sommeil.

- Fabien, de joyeuse humeur malgré l'heure fort matinale chez lui, souhaite s'intéresser à la gestion des controverses par les pouvoirs publics (i.e. charte nocturne de la ville de Lille). Quelles sont les personnalités qui gèrent ces relations ? Comment évoluent les heures de fermeture dans un contexte de proximité avec la Belgique ? Érudit, il revient sur l'histoire du quartier des Halles à Lille et rappelle que quand il a perdu sa vocation de marché de gros, les Licence 4 ont été délivrées. Le quartier a-t-il évolué d'une nuisance vers une autre ? Il s'agirait de se pencher sur la transition des années 1970. Une autre controverse concerne les transports (bus de nuits, horaires de métro) avec des groupes qui assurent pressions contradictoires. Il s'agirait alors de travailler sur les syndicats de Transpole, ainsi que sur les usagers. Enfin, se pose la question du contrôle social (cf. vigiles Transpole le soir). S'interroger sur la question du sommeil, en tant que prérogative de puissance publique. Pas si anodin que pouvoirs locaux soient interpellés sur cette question.

- Manu suggère deux pistes de recherche. D'abord, travailler sur les usages sociaux de la nuit. Qui va où ? Cette question de la stratification l'amènerait à entreprendre, par exemple, une sociologie comparée des publics des concerts (cf. étude du Grand Mix menée avec étudiants de l'IEP), du public du foot, du public des bars, etc. Ensuite, Manu rappelle qu'il faut aussi réintroduire la question de l'encadrement national pour ne pas se restreindre à cadre local.

- Sidonie souhaite elle aussi travailler sur les usages sociaux de la nuit. La division sexuée de l'espace se renforce la nuit. D'où cette nécessité d'interroger ce qu'est la nuit : l'obscurité ? l'heure ? Il s'agirait de travailler sur les représentations qu'on peut avoir de l'espace, les peurs, l'articulation avec les déplacements solitaires, etc.

- Aurore approfondit cette réflexion, en rappelant que la nuit est révélatrice de nombreux phénomènes qui se passent le jour. Elle concentre des « interactions plus directes » [? La prise de note est sans doute déficiente ici]. Elle s'intéresse aux rapports sociaux de sexe, mais sans perdre de vue les autres rapports (ce ne sont évidemment pas toutes les femmes qui sortent la nuit). Elle évoque enquête déjà publiée sur ce sujet : il faudra voir comment s'en servir. Elle évoque enfin différentes mobilisations féminines depuis les années 1970, et notamment des marches de nuit destinées à se réapproprier un espace majoritairement masculin (Julien en profite pour rappeler cette manifestation des mineurs des Asturies dans la nuit madrilène).

- Guillaume souligne l'intérêt que le sujet aurait suscité auprès de différents interlocuteurs (un DGS, un directeur éditorial). C'est la preuve qu'il y a un créneau à investir ! Pour sa part, il souhaite entreprendre une enquête de terrain autour d'un épisode qui a eu lieu il y a près de 40 ans dans une commune rurale : des mobilisations qui ont réussi à faire fermer une salle (de concert ?) Ce cas met en scène des luttes intergénérationnelles assez nettes. Sa ficelle serait de voir comment une configuration donnée a initialement favorisé les défenseurs de la salle (via mobilisations, soutiens, dispositifs qui marchent) et comment cette situation s'est rapidement délitée. À travers les archives, il s'agirait de saisir comment une mairie empêche le public de sortir. Voir comment elle utilise à son profit la législation nationale.

- David souhaite prendre appui sur un travail qu'il souhaite entreprendre avec ses étudiants de M2. Il s'agit d'une réponse à une commande de la direction de l'habitat de la ville de Lille qui souhaite réfléchir sur le logement étudiant. Ces acteurs découvrent que les étudiants contrecarrent les politiques de peuplement de la mairie (qui veut fixer les familles dans certains quartiers). Or les étudiants feraient partir les familles, via plusieurs mécanismes : les conflits de proximité (problème des « modes d'habiter »), la hausse des prix de l'immobilier (via découpe des logements). Ce cas ne concerne pas directement les politiques de la nuit. Mais il met en évidence la manière dont la nuit s'immisce dans une réflexion administrative. D'où la question

des processus de connaissance sur les logements étudiants auxquels nous allons nous-même participer ! La manière de configurer le problème va être marqué par le type d'expertise produite.

- Raphaël manifeste son envie de travailler sur l'« institutionnalisation des fêtes », à travers deux chantiers. (1) La gestion institutionnelle des fêtes et des bars : volonté de travailler sur Rennes (tiens donc !) et sur l'évolution depuis 15 ans de la rue de la Soif. Avant, affrontement ritualisé entre jeunes et CRS. Maintenant, période où la municipalité cherche à racheter les bars pour les revendre à des banques ou Kebab. (2) La gestion institutionnelle des événements festifs mais labellisés municipaux, à des fins de marketing territorial. [Julien en profite pour indiquer que Rémy serait partant pour approfondir ce point-là – tiens donc !]

- Enfin, Nicolas a rappelé les deux dimensions qui l'intéresserait : travailler sur les représentations médiatiques de la nuit d'une part (même s'il convient que ce point est un peu périphérique par rapport aux préoccupations communes) ; travailler sur la division sociospatiale de la vie nocturne, en s'intéressant notamment aux quelques rares espaces où se rencontrent (se croisent ?) des publics socialement hétérogènes (croisement Masséna – Gambetta – Solférino).

La discussion s'engage ensuite autour de ces différentes pistes. Julien revient sur les processus de ségrégation territoriale qu'entretiennent les pouvoirs publics (cf. fermeture du Magazine Club, plus fortes craintes à l'égard des boîtes électro qui ont, en plus, l'outrecuidance d'être situées dans des quartiers périphériques).

Fabien et Nicolas reviennent sur les transactions collusives entre les institutions locales et certains « barons » de la nuit comme la famille Duquesne.

Cela amène Aurore à évoquer l'intérêt de travailler sur les forces de l'ordre la nuit. Le terrain n'est pas neuf mais de nouvelles questions peuvent émerger de notre approche : à quelle heure ont lieu les changements d'équipes ? Disposent-ils du même équipement, des mêmes prérogatives, du même contrôle par leur hiérarchie ? Nora, elle, évoque les salariés des transporteurs publics (RATP – Transpole).

2. Mise en cohérence et clarification des axes, recherche de financement

Thomas soulève la question de la dimension de notre collectif. S'agit-il d'établir une monographie de Lille la nuit ? Ou bien ne fixe-t-on pas de délimitation spatiale à notre projet (qui aurait de la sorte une allure décentralisée où chacun verserait au pot

commun, sans effort de rationalisation du travail collectif). Nicolas souligne que si nous entreprenons une monographie de Lille la nuit, il faut alors travailler dans une perspective métropolitaine et non municipale ! Les processus de division sociale et spatiale ne peuvent être appréhendés qu'en intégrant, par exemple, Roubaix et Tourcoing.

La discussion tourne alors autour de la recherche de financement. Guillaume rappelle la possibilité de s'inscrire dans le projet d'ANR blanche que des collègues strasbourgeois s'apprête à déposer autour des usages sociaux du temps. Parmi d'autres, David est sceptique : nous sommes déjà nombreux, la mise en cohérence entre leur projet et le nôtre risquerait d'être complexe, bref ça sent l'usine à gaz.

Julien évoque alors le projet « Citoyen Chercheur » de la région. Nécessité d'avoir une structure associative qui finance à hauteur de 20 %. Il y a également le projet émergent à la MESHS (jusqu'à 25 000 € sur 3 ans). Fabien rappelle l'existence du PUCA et de son fonctionnement à l'ancienne...

Si chacun convient que la question du financement est essentielle (pour faciliter par exemple les retranscriptions d'entretien et surtout pour permettre d'obtenir des contrats de recherche pour les doctorants et/ou post-doctorants), tout le monde admet qu'il est prématuré d'élaborer dès à présent un dossier de réponses aux appels d'offre. Le projet émergent de la MESHS semble d'ailleurs susciter davantage d'intérêt.

Reste la question des axes. 3 se dégagent :

- Action publique sur la nuit / Production de l'ordre nocturne (festif, sanitaire, etc.)
- Usages sociaux de la nuit
- Mobilisations (collectifs de défenseurs des salles de concerts, collectifs féministes, etc.)

3. Et demain...

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 21 décembre. Il s'agira notamment de faire le point sur nos lectures (via la présentation par chacun d'un ou plusieurs livres, articles, etc.). Cela suppose que nous mettions en place assez vite un espace

partagé (google doc ou dropbox) pour nourrir une bibliographie collective. Celle-ci doit comprendre une thématique générique sur les usages sociaux du temps.

Le séminaire du 21 décembre aura également une dimension méthodologique. Il faudra définir plus précisément les terrains et dispositifs d'enquêtes. Par exemple, un questionnaire dans les bars ? Voir ici l'enquête de Sylvain Laurens sur un club de gym bruxellois.